

Elections au conseil de la Faculté de philosophie

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS

Collège A : Professeurs et personnels assimilés

Scrutin du 24 mai 2022

1 - Le dépouillement avait permis de recenser :

Inscrits	4
Votants	4
Participation (%)	100 %
Bulletins blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	4

Nombre de voix attribuées aux listes en présence :

Listes	Nbre de voix
Collège A	4

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral : 0,8

(Suffrages exprimés divisés par le nombre de sièges à pourvoir)

Nombre de sièges attribués aux listes en présence

Listes	1 ^{ère} attribution	2 ^{ème} attribution	
Collège A	5	0	5*

**Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle. (alinéa 9 de l'article D719-21 du code de l'éducation)*

2 – Sont en conséquence proclamés élus :

➤ Liste : Collège A

1	M. Edouard MEHL	Elu
2	Mme Anne MERKER	Elue
3	M. David ESPINET	Elu

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 25 mai 2022.

**Le Président
de l'Université de Strasbourg,**



Michel Deneken